

Séance du conseil municipal du 10 décembre 2018

PRÉSENTS : TORCK Chantal • MONNOT Bruno • COLSON Sylvie • PATENAT Sophie • BELTRAMELLI Didier • COURTOIS Michel • BORDE Aline • CAMUS Jacky • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • RYON Florence • PONSOT Danièle • JANET Alain • GUILLAUMONT Jeanine • VILMONT Françoise

ABSENTS EXCUSÉS : FERRAROLI Noémie (pouvoir à TORCK Chantal) • JENOUDET Sandra (pouvoir à BORDE Aline) • BOSCH Jean

ABSENT : DUPERRIER Bernard

SECRÉTAIRE : Sophie PATENAT

COMPTE-RENDU

- **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe**

L'agent ayant le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est proposé au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, d'où la suppression de son ancien poste.

Voté à l'unanimité.

- **Indemnités d'astreinte**

Ajourné en attente de l'avis de la commission administrative paritaire

- **Résiliation du bail de la Trésorerie**

Le bail prendra fin le 31 janvier 2019.

Voté à l'unanimité.

- **Plaques du jardin du souvenir**

La fourniture et la gravure des plaques du jardin du souvenir pour les familles qui le souhaitent, suite à la délibération du 22 septembre 2016, sont facturées 30 €. Or il s'avère que le coût est plus onéreux et il faudrait facturer 95 € aux familles.

Voté à l'unanimité.

- **Décision modificative n° 2**

Suite à la demande du trésorier, transferts de crédits suivants, car les derniers mandats devront être effectués le 14 décembre 2018 :

Dépenses :

Article 2313/041 + 160 000.00 €

Article 2111/041 + 1.00 €

Recettes

Article 2031/041 + 160 000.00 €

Article 1021/041 + 1.00 €

Voté à l'unanimité

➤ **Dépenses d'investissement :**

Le conseil municipal décide de mandater les dépenses d'investissement désignées ci-après dans la limite du quart des crédits d'investissement du budget de l'exercice précédent (Dépenses totales après déduction de celles imputées au remboursement de la dette) :

Ces dépenses seront reprises au budget 2019

Chapitre/article	N° opération	Libellé	Montant
21/2128		Autres agenc.aménag.terrains	20 000 €
21/21311		Hôtel de Ville	40 000 €
21/21312		Bâtiments scolaires	20 000 €
21/21318		Autres bâtiments publics	40 000 €
21/2152		Installations de voirie	15 000 €
21/21534		Réseaux d'électrification	15 000 €
21/2183		Mat.de bureau et mat.informatique	35 000 €
23/2313		Constructions	40 000 €
23/2313	53	Restructuration école élémentaire	376 206 €
23/238		Avances et acomptes sur travaux	<u>15 000 €</u>
		TOTAL	616 206 €

Voté à l'unanimité

➤ **Subvention**

Pas de demande

➤ **Bâtiments :**

* Le SIDEC propose une adhésion au groupement d'achat d'énergies (électricité et gaz) sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté en tant que membre.

L'économie qui pourrait être faite serait de 10 % sur l'année ce qui maintiendrait un tarif raisonnable par rapport à une évolution certaine de ceux-ci.

Le contrat sera fait pour une durée de 3 ans.

Pour pouvoir rentrer dans le groupement d'achat en 2020, il faut prendre la délibération cette année, sinon repoussé en 2022.

Madame le Maire rappelle que l'Union Européenne va mettre un terme à tous les tarifs réglementés. De ce fait les coûts de l'électricité et du gaz risque de considérablement augmenter.

A cela il faut ajouter le droit d'entrée dans le groupement d'achat d'une valeur minimum de 30€.

Voté à l'unanimité.

* Logement sis 5 rue de l'Hôtel de Ville :

Les locataires se chauffent avec un fourneau à fuel, la cuve est dans l'arrière cour. Il n'y a pas de chauffage dans les chambres à l'étage.

Devis de l'entreprise GROS pour l'installation d'un chauffage central à gaz : 9 325.42 € HT.
Voté à l'unanimité.

* Gymnase :

La communauté de communes la Plaine Jurassienne a décidé à l'unanimité de créer un bâtiment comprenant un complexe sportif (rénovation du bâtiment actuel, piste d'athlétisme, bassin d'apprentissage de la natation). En amont, il faudra aussi réfléchir à un moyen de transport de façon à ce que tous les enfants de la communauté de communes en profitent régulièrement.

Une délibération de principe doit être prise de façon à pouvoir poursuivre le projet.
Voté à l'unanimité.

* Augmentation du prix du gaz dans les locations des salles :

Vu la hausse du tarif du gaz, il convient de réévaluer le prix du kwh pour la consommation de chauffage au gaz dans les locations de la salle Jean Guillemot et le bas de la salle des fêtes. Il faut facturer le kwh à 1.07 € au lieu de 0.93 €.

Voté à l'unanimité.

➤ **Voirie :**

- Déneigement : la convention est arrivé à expiration.

La nouvelle convention de 3 ans proposée se fera avec l'entreprise DAUBIGNEY. Le prix de la prestation annuelle s'élèvera à 1 200.00 € HT.

Voté à l'unanimité.

- Fauchage des bords des routes et fossés : Convention de 3 ans.

Cout du 1^{er} passage (avril-mai) : 1 700 .00 € HT, 2^{ème} passage (juillet-août) : 1 350.00 € HT et 3^{ème} passage (septembre-octobre) : 1 250.00 € HT.

Voté à l'unanimité.

➤ **Ecoles**

Rien de particulier

➤ **Chemin d'Association Foncière de Gatey**

Suite à une réunion à la Mairie de Gatey avec les maires de Gatey, la Chaînée des Coupis et Chaussin, ainsi que l'Office National des Forêts, Madame le Maire de Gatey accepte par courrier du 7 décembre 2018 d'aider financièrement l'Association Foncière de Gatey pour la remise en état du chemin accédant au bois de Chaussin.

Les travaux seront réalisés dès que les conditions climatiques le permettront.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Repas des aînés et bons d'achat : un retour très positif parvient en mairie.

Véhicules :

Il est rappelé que deux véhicules ne passent plus au contrôle technique. Les réparations sont trop onéreuses et il conviendrait de les remplacer.

Il a présenté plusieurs propositions pour l'achat de véhicules utilitaires et d'un petit tracteur.

Il faudra les prévoir lors du budget 2019.

Ouverture de séance : 19H00

Clôture de séance : 20H10

Le Maire,
Chantal TORCK